

Le *premier* moyen est donc la prière. C'est en effet la première ressource du débiteur insolvable : attendre le créancier en sa faveur ; ainsi, quand le maître de l'Evangile mit son serviteur en mesure de payer sa dette ou d'aller en prison, le serviteur ne sut que se jeter aux pieds de son maître, et, par ses larmes et par ses prières, il obtint la remise de sa dette.

Hélas ! les pauvres âmes ne peuvent plus se jeter aux pieds de leur Créancier qui est Dieu : enchaînées dans les liens de la justice, elles ne sont plus sous le régime de la miséricorde ; mais, nous chrétiens, qui vivons encore sur cette terre, nous, leurs parents, leurs amis, leurs enfants, nous pouvons intercéder auprès de Dieu en leur faveur et leur obtenir du soulagement.

Oh ! vous qui lisez ces lignes, quand vous les aviez près de vous, ces parents ou ces enfants bien-aimés, que vous auriez donc voulu apaiser leurs douleurs et même prendre sur vous une partie de leurs souffrances ! vous gémissiez de votre impuissance à les secourir ! si vous aviez connu un médecin ou un remède capable de les soulager, vous auriez tout donné pour les leur procurer. Hélas ! alors vous auriez voulu tout faire et vous ne pouviez rien, et aujourd'hui que vous pourriez tout, vous ne faites peut-être plus rien pour ceux qui vous étaient si chers.

Pauvres âmes de nos chers défunts, que vous êtes donc oubliées ! Autrefois, quand nous n'étions pas encore civilisés comme maintenant, les morts étaient groupés autour des églises, la maison de la prière se dressait au milieu des tombes aimées et semblait être le trait d'union quotidien entre cette vie et l'autre. Alors on priait pour les morts ; les dimanches et les jours de fête, chaque tombe était comme un lieu de pèlerinage où, au sortir de la messe et des offices, on se rendait avec piété et recueillement pour s'entretenir avec les morts qu'elle abritait et pour les soulager dans leurs souffrances. Aujourd'hui, le cimetière est trop loin ; en semaine les affaires, le dimanche, les plaisirs empêchent les chrétiens d'aller visiter leurs morts et on ne pense plus à eux.

Chers Tertiaires, vous que les affaires d'ici-bas ne doivent pas absorber entièrement, vous sur qui le plaisir ne doit pas avoir de prise, ne soyez pas de ceux qui oublient les âmes souffrantes du Purgatoire. Priez Dieu, par Marie l'auxiliaresse des âmes du Purgatoire, par François le libérateur de ses enfants qui y gémissent. Oh ! comme vous

pour
mont
Le
siste
même
sons
que a
cier l'
ter en
Si c
leur c
dans l
tes au
péchés
mainte
tout e
ce qu'e
eux.
Hési
soulage
père dé
vous, c
de n'ou
si vous
gneur n
port m
vie peu
des rien
bien lou
du Ciel
Et l'a
même l'
âmes, si
cette ear
qu'aux a
vous la
fauteurs c
sur la te